

Quand parle-t-on d'obésité ?

La masse grasse s'évalue à partir du calcul de l'**Indice de Masse Corporelle (ou IMC)** qui est le rapport entre le poids (en kg) et la taille au carré (en mètre carré). La valeur de l'IMC permet de déterminer un état de la " corpulence " : normalité, surpoids ou obésité.

Etat	IMC
Normal	18,5 à 24,9
Surpoids	25 à 29,9
Obésité type I	30 à 34,9
Obésité type II (sévère)	35 – 39,9
Obésité type III (morbide)	40 et plus

L'obésité est souvent la porte d'entrée à d'autres maladies chroniques. Ces comorbidités touchent presque tous les organes du corps humain d'une façon ou d'une autre : diabète, apnées du sommeil, asthme, hypertension, maladies cardio-vasculaires, cancer... Le tour de taille est le critère de choix pour évaluer les risques cardio-métaboliques.

Le CSO Ouest Atlantique soutient des associations qui accompagnent et informent les personnes atteintes d'obésité :

MC44

Maladies Chroniques 44

Tél. : 02.40.47.82.44

contact@mc44.fr

<http://mc44.fr>

Page Facebook :

« l'obésité : un combat »

Obésité Loire Atlantique (OLA)

Tél. : 02.40.39.65.32

associationola@gmail.com

Facebook : obésité loire atlantique

Amitiés Rondissimes

<http://amitiesrondissimes.blog.free.fr/>

Association APPRENDRE

Tél. : 02.40.20.16.19

contact@apprendre44.fr

<http://apprendre44.fr/lassociation/>

Pour tout renseignement complémentaire sur le CSO, vous pouvez contacter :

Anne-Cécile Adam, coordinatrice du CSO Ouest Atlantique

Par mail : annececile.adam@chu-nantes.fr

Centre Spécialisé de l'Obésité Ouest Atlantique



Issus du Plan Obésité 2010-2013, les **Centres Spécialisés de l'Obésité (CSO)** sont au nombre de 37 en France, dont deux en Pays de la Loire, le **CSO Ouest Atlantique** et le **CSO Anjou Maine**. Depuis janvier 2016, ces deux CSO ont intégré la **SRAE (Structure Régionale d'Appui et d'Expertise) Nutrition**.

Le CSO Ouest Atlantique regroupe actuellement cinq membres fondateurs :

- Le CHU de Nantes
- La clinique mutualiste Jules Verne à Nantes
- La clinique mutualiste de l'Estuaire à Saint-Nazaire
- Les centres de soins de suite et de réadaptation Le Bois Rignoux et La Tourmaline

De nouveaux partenaires

Le CSO Ouest Atlantique a vocation à s'ouvrir à d'autres partenaires acteurs de la filière obésité. Ainsi, la **clinique Saint-Augustin à Nantes**, le **CHD Vendée** et la **clinique Saint-Charles** à la Roche-sur-Yon l'ont rejoint, de même que l'association **Obésité Loire Atlantique (OLA)**.

Pourquoi des CSO ?

- Lancé en janvier 2001, le **Programme National Nutrition Santé (PNNS)** a pour objectif général l'amélioration de l'état de santé des français en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : la nutrition. Le programme a été prolongé en 2006 puis en 2011.

- En complément du PNNS, le **plan obésité (PO) 2010-2013** a été lancé, pour répondre à la croissance du nombre de personnes gravement atteintes. Il a prévu la mise en place de Centres Spécialisés de l'Obésité (CSO) dans chaque région de France pour améliorer la coordination des soins.

La double mission des CSO :

- Permettre la prise en charge des obésités sévères et compliquées dans les établissements membres du CSO (expertise médicale, psychologique et chirurgicale)
- Organiser et animer la filière de soins, notamment en développant la prévention et la formation, et en expérimentant de nouvelles formes de coopération.



Les chiffres de l'obésité en Pays de la Loire *

6,9 millions de Français sont obèses, soit 15 % de la population.
Dans les Pays de la Loire, 11,8 % de personnes sont obèses, la région est donc sous la moyenne nationale.
Mais entre 1997 et 2012, l'obésité régionale a augmenté de plus de 73,5%.

* Enquête ObEPI 2012

Comment s'organise la prise en charge des patients ?

Pour permettre une prise en charge efficace et adaptée du patient, son parcours de soins s'organise autour du principe de gradation, avec **3 niveaux de soins et d'acteurs** :

En amont, la prévention primaire

Collectivités territoriales, associations, réseaux de santé, maisons de santé...

Le premier recours ou de soins de proximité

- Le médecin traitant et le pédiatre jouent un rôle essentiel. Ils sont en charge du dépistage des personnes à risque, du bilan et de la prise en charge initiale des personnes présentant une obésité et du suivi et la cohérence des soins.
- Les médecins du travail, les médecins scolaires et de PMI interviennent également dans ce niveau primordial de la prise en charge.

Le second recours

- Ambulatoire spécialisé : les spécialistes de la nutrition, les endocrinologues, les internistes, les chirurgiens libéraux sont en charge du second recours spécialisés.
- Hospitalier (niveau de recours infrarégional) : les établissements de santé publics et privés assurent une prise en charge médicale et/ou chirurgicale des patients atteints d'obésité, y compris les obésités sévères.

Les partenaires du 2nd recours du CSO

Les partenaires du second recours s'engagent à respecter un cahier des charges, garant de leur aptitude à une prise en charge efficace et adaptée du patient. Ils doivent répondre à différentes conditions : modalités de prise en charge des patients, moyens humains et matériels dont ils disposent, liens avec des acteurs de la filière...

Le 3^{ème} niveau de recours est assuré par les centres spécialisés obésité (CSO) pour les cas les plus complexes ou pour solliciter expertise et appui.

Au 2^e et 3^e niveau de recours, la filière chirurgicale est encadrée précisément par les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

www.has-sante.fr